Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 24 juin 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 V 55 Vœu relatif au développement de la végétalisation de proximité.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le programme proposé aux Parisiens pour cette nouvelle mandature porte l'ambition de rendre Paris plus verte en créant 30 hectares d'espaces verts nouveaux et en donnant davantage de place à la nature dans l'espace public et sur les bâtiments ;

Considérant que durant chacune des deux dernières mandatures près de 30 ha d'espaces verts supplémentaires ont été ouverts aux Parisiens, participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à la lutte contre le dérèglement climatique et à la protection de l'environnement ;

Considérant que le besoin de nature doit se traduire également par de nouvelles formes de végétalisation et la création d'espaces de respiration ouverts et accessibles à tous ; l'ouverture de promenades sur certains tronçons de la petite ceinture, l'évolution des usages des berges de la Seine, la multiplication des jardins partagés, l'affluence de près de 20 millions de visiteurs dans les bois de la Ville ou la fréquentation de sites comme le cimetière du Père Lachaise en témoignent ;

Considérant que ces évolutions accomplies sous les mandatures précédentes pour rendre la ville plus verte ont permis de hisser Paris parmi les métropoles les plus innovantes et efficaces en matière de protection de l'environnement ;

Considérant les démarches engagées en matière de végétalisation de l'espace public, en particulier l'appel à projets végétalisations innovantes, qui ont apporté de véritables retours d'expériences pour développer à plus grande échelle des projets de proximité et de qualité ;

Considérant que la végétalisation peut permettre de valoriser et qualifier des espaces publics aujourd'hui délaissés voire dégradés ;

Considérant qu'aujourd'hui l'envie des Parisiens de verdir leur ville évolue vers un besoin de végétalisation de proximité qui recoupe la volonté de la municipalité de développer la démocratie locale et de moderniser la participation citoyenne ;

Considérant dans ce contexte, que la Maire de Paris souhaite permettre aux Parisiens de choisir 200 lieux de proximité à végétaliser et les accompagner pour la réalisation de ces projets ;

Sur proposition de Mme Colombe BROSSEL, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu que :

- une consultation des Parisiens soit lancée avant l'été à travers un premier appel à propositions de lieux de proximité à végétaliser (délaissés, pieds d'immeuble, mobiliers urbains, murs…),

- cette consultation soit relayée par les 20 mairies d'arrondissement auprès des conseils de quartier, des associations, des habitants…,

- l'application « DansMaRue » puisse servir au recensement de ces lieux par les Parisiens et devienne ainsi un outil innovant et expérimental au service de l'embellissement de l'espace public,

- un support pédagogique présentant les différents types de végétalisation possibles en fonction des lieux soit mis à la disposition des Parisiens pour accompagner l'appel à propositions.